

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, **LE MARDI 6 FÉVRIER 2018**, À 19 H 30, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT TRANSMIS LE VENDREDI 2 FÉVRIER 2018.

PRÉSENTS : Mesdames les conseillères C. Homan, T. Stainforth et K. Thorstad-Cullen, ainsi que messieurs les conseillers P. Bissonnette, C. Cousineau, B. Cowan, E. Stork et D. Webb formant quorum sous la présidence de monsieur le maire John Belvedere.

Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, ainsi que Madame Danielle Gutierrez, assistante greffière et secrétaire du conseil sont également présents.

En ouverture de séance monsieur le maire Belvedere fait une déclaration sur les sujets suivants :

- *La Ville de Pointe-Claire étant affectée par l'adoption du budget de la Ville de Montréal ;*
- *L'anniversaire d'un centenaire résidant au 33, avenue Maywood ;*
- *La situation concernant le Couvent et le terrain de l'église de la paroisse Saint-Joachim.*

Ensuite, des plaques sont remises à Mesdames Maureen Glover, membre du comité consultatif de Stewart Hall de 2013 à 2017 et Lynn Collins, membre du comité consultatif de la Bibliothèque publique de Pointe-Claire de 2012 à 2017, ainsi qu'à Monsieur Andrew Scott, membre du comité consultatif d'urbanisme de 2014 à 2017.

2018- 071

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D'approuver l'ordre du jour ayant été dressé en regard de la présente séance avec les modifications suivantes :

- Modification à l'item 04.01 en ajoutant après le 19 décembre 2017 : « et de la séance régulière tenue le 5 décembre 2017 » ;
- Modification à l'item 20.03 en y ajoutant le nom de la conseillère Kelly Thorstad-Cullen ;
- Modification à l'item 20.09 en remplaçant dans la version anglaise le mot « shadow » par le mot « shade » ;
- Les items 20.13 et 30.10 sont reportés à une prochaine séance ;
- Ajout d'un sujet à l'item « varia » relativement à l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement PC-2871 décrétant l'imposition des tarifs exigibles pour le financement de biens, services et activités offerts par la Ville de Pointe-Claire pour l'exercice financier 2018.
- Ajout d'un sujet à l'item « varia » relativement à l'appui au Club de Yacht de Pointe-Claire ;

- Ajout d'un sujet à l'item « varia » relativement à la participation de monsieur le maire Belvedere à un événement.

2018-072 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D'approuver la version française et la version anglaise des procès-verbaux des séances extraordinaires du 18 et du 19 décembre 2017 et des séances régulières du 5 décembre 2017 et 9 janvier 2018.

2018-073 PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont adressées aux membres du conseil par les personnes ci-après indiquées, étant des citoyens de Pointe-Claire, concernant les sujets suivants :

Monsieur Keith Kelly :

- Excellent travail des entrepreneurs lors de la construction sur l'avenue de Glenbrook Crescent ;
- Félicite la Ville de Pointe-Claire concernant le déneigement ;
- Items 20.09, 30.03, 30.06, 30.07 et 30.12.

Madame Stella Haley :

- Le mouvement « #MoiAussi » ;
- Les poêles à bois et les effets sur la santé.

Madame Noya Golan :

- Félicite la Ville relativement au rassemblement contre la hausse des taxes ;
- 51% du budget de la Ville de Pointe-Claire va à la Ville de Montréal ;
- Les poêles à bois ;
- Voisins ayant des rongeurs.

Mr. Andrew Scott :

- Consultation des résidents concernant le Défi des villes intelligentes – Programme d'infrastructure Canada.

Mrs. Susan Weaver :

- Reconsidérer comment la Ville traite les allocations de transition, suite à des articles parus dans le « Le Devoir » et dans « The Gazette ».

Monsieur Patrick Saint-Louis :

- REM – Réflexions sur les retombées ;
- Comment les citoyens seront impliqués et consultés ;
- Revenir à deux collectes pour les matières résiduelles serait très dispendieux ;
- Redéveloppement du secteur Hymus/des Sources.

Monsieur Yvon Calbert :

- Félicite la Ville de Pointe-Claire concernant le déneigement.

Madame Louise Cloutier :

- Comité en environnement ;
- Les passages piétonniers non respectés sur l'avenue Maywood.

Madame Geneviève Lussier :

- Modification à un règlement afin de ne pas laisser une maison vacante ;
- Développements dans le dossier des BPC.

Madame Stella Haley :

- Échéancier concernant des décisions environnementales.

2018-074

PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2708 CONCERNANT LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME QUANT AU NOMBRE DE SES MEMBRES ET AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Cousineau présente un projet de règlement modifiant le Règlement PC-2708 concernant le comité consultatif d'urbanisme quant au nombre de ses membres ;

Monsieur le conseiller Cousineau donne également avis que ce règlement sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

2018-075

PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE PC-2775 DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE AFIN D'ASSURER LA CONFORMITÉ AU PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME DU CENTRE-VILLE DE POINTE-CLAIRE ET AVIS DE MOTION

Madame la conseillère Thorstad-Cullen présente un projet de règlement modifiant le Règlement de zonage PC-2775 de la Ville de Pointe-Claire afin d'assurer la conformité au programme particulier d'urbanisme du Centre-ville de Pointe-Claire ;

Madame la conseillère Thorstad-Cullen donne également avis que ce règlement sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

2018-076

PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2791 SUR LES USAGES CONDITIONNELS AFIN D'ASSURER LA CONFORMITÉ AU PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME DU CENTRE-VILLE DE POINTE-CLAIRE

Madame la conseillère Thorstad-Cullen présente un projet de règlement modifiant le Règlement PC-2791 sur les usages conditionnels afin d'assurer la conformité au programme particulier d'urbanisme du Centre-ville de Pointe-Claire ;

Madame la conseillère Thorstad-Cullen donne également avis que ce règlement sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

2018-077 PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2871 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TARIFS EXIGIBLES POUR LE FINANCEMENT DE BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS OFFERTS PAR LA VILLE DE POINTE-CLAIRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

Monsieur le conseiller Cousineau présente un projet de règlement modifiant le Règlement PC-2871 décrétant l'imposition des tarifs exigibles pour le financement de biens, services et activités offerts par la Ville de Pointe-Claire pour l'exercice financier 2018 ;
Monsieur le conseiller Cousineau donne également avis que ce règlement sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

2018-078 ADOPTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE PC-2775 DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE CONCERNANT LE COEFFICIENT D'OCCUPATION DU SOL MINIMAL DANS LA ZONE INDUSTRIELLE N33 (CÔTÉ NORD DE L'AVENUE REVERCHON)

ATTENDU qu'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au moins deux jours juridiques avant la présente séance ;

ATTENDU que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan,
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement

RÉSOLU :
D'adopter un règlement modifiant le Règlement de zonage PC-2775 de la Ville de Pointe-Claire concernant le coefficient d'occupation du sol minimal dans la zone industrielle N33 (côté nord de l'avenue Reverchon), dans la mesure où la version finale de ce règlement est substantiellement conforme au projet joint au dossier décisionnel 17-613-10571.

2018-079 DÉPÔT DES RAPPORTS – PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT – RÈGLEMENTS PC-2873, PC-2877, PC-2874 ET PC-2876

Les rapports de l'assistante greffière pour la procédure d'enregistrement tenue le 8 janvier 2018 à l'égard des Règlements PC-2873 et PC-2877 et pour la procédure d'enregistrement tenue les 8, 9, 10 et 11 janvier 2018 à l'égard des Règlements PC-2874 et PC-2876 sont déposés et les membres du conseil en prennent acte.

2018-080 ADOPTION – PIIA – 34, AVENUE DU GOLF

ATTENDU que le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, auquel est assujettie la propriété située au 34, avenue du Golf exige que préalablement à l'émission d'un certificat d'autorisation et/ou d'un permis de lotissement et/ou d'un permis de construction, les plans soient soumis pour approbation par le conseil ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé l'approbation des plans d'implantation et d'intégration architecturale mentionnés ci-dessous, à sa réunion du 29 janvier 2018.

Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement

RÉSOLU :
D'approuver les documents suivants reçus au service d'urbanisme les 19, 22, 29 et 30 janvier 2018 :

- Échantillons_2018-01-19 ;
- Élévation arrière_2018-01-22 ;
- Élévation avant_2018-01-22 ;
- Élévation nord.Patio changed_2018-01-30 ;
- Élévation sud.Patio changes_2018-01-30 ;
- NoteUrbanisme_34Golf_Évaluation des arbres_29-01-2018 ;
- Plan d'implantation_2018-01-22 ;

et ce, relativement à l'ajout d'un agrandissement et à des rénovations extérieures au 34, avenue Golf, ceux-ci étant conformes aux critères et aux objectifs visés par le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

D'indiquer que les requérants devront avoir complété les travaux relatifs aux plans approuvés, à l'intérieur d'un délai de douze (12) mois, suivant la date de la délivrance du permis de construction ;

D'indiquer que les requérants devront produire, avant l'émission du permis, une garantie financière au montant de 10 000 \$ auprès du service d'urbanisme, afin de garantir que les travaux seront exécutés conformément aux plans approuvés et au permis émis, et ce, à l'intérieur du délai prescrit.

2018-081 ADOPTION – PIIA – 54, AVENUE DU GOLF

ATTENDU que le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, auquel est assujettie la propriété située au 54, avenue du Golf exige que préalablement à l'émission d'un certificat d'autorisation et/ou d'un permis de lotissement et/ou d'un permis de construction, les plans soient soumis pour approbation par le conseil ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé l'approbation des plans d'implantation et d'intégration architecturale mentionnés ci-dessous, à sa réunion du 29 janvier 2018.

Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement

RÉSOLU :

D'approuver les documents suivants reçus au service d'urbanisme les 23 novembre 2017 et 30 janvier 2018 :

- Échantillons_1_2017-11-23 ;
- Échantillons_2_2017-11-23 ;
- Échantillons_3_2017-11-23 ;
- Élévations est_A-5_2017-11-23 ;
- Élévations nord_A-8_2017-11-23 ;
- Élévations ouest_A-7_2018-01-30 ;
- Élévations sud_A-6_2017-11-23 ;
- Plan site_SP-1_2017-11-23 ;

et ce, relativement à la construction d'un agrandissement et à des rénovations extérieures au 54, avenue du Golf, ceux-ci étant conformes aux critères et aux objectifs visés par le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

D'indiquer que les requérants devront avoir complété les travaux relatifs aux plans approuvés, à l'intérieur d'un délai de douze (12) mois, suivant la date de la délivrance du permis de construction ;

D'indiquer que les requérants devront produire, avant l'émission du permis, une garantie financière au montant de 9 500 \$ auprès du service d'urbanisme, afin de garantir que les travaux seront exécutés conformément aux plans approuvés et au permis émis, et ce, à l'intérieur du délai prescrit.

Monsieur le maire Belvedere donne les informations concernant la politique administrative sur la participation aux congrès.

2018-082 DÉPÔT – LISTE DES AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES POUR LA PÉRIODE DU 21 NOVEMBRE 2017 AU 17 JANVIER 2018 AINSI QUE LE REGISTRE DES CHÈQUES POUR LA PÉRIODE DU 22 NOVEMBRE 2017 AU 19 JANVIER 2018

La liste des amendements budgétaires pour la période du 21 novembre 2017 au 17 janvier 2018 ainsi que le registre des chèques pour la période du 22 novembre 2017 au 19 janvier 2018 sont déposés et les membres du conseil en prennent note.

2018-083 AUTORISATION – PARTICIPATION À LA 8^e ACTIVITÉ ANNUELLE GASTRONOMIQUE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D'autoriser monsieur le maire Belvedere à représenter la Ville de Pointe-Claire à la 8^e Activité Annuelle Gastronomique, au profit de la Fondation de l'Hôpital général du Lakeshore, qui aura lieu à Dollard-des-Ormeaux, Québec, le 26 mars 2018 ;

D'autoriser l'achat d'un billet au coût de 150 \$;

DE rembourser les frais encourus par cette personne relativement à sa participation à cette activité, conformément à la politique en vigueur ;

D'imputer les dépenses reliées à cette autorisation au poste budgétaire 02-111-00-311, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 18-109-23 émis le 23 janvier 2018.

2018-084 AUTORISATION – PARTICIPATION À LA 8^e DÉGUSTATION DE VINS ANNUELLE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan, Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement D'autoriser mesdames les conseillères Homan, Stainforth et Thorstad-Cullen et monsieur le conseiller Webb, à représenter la Ville de Pointe-Claire lors de la 8^e dégustation de vins annuelle « À la santé de Parrainage » au profit du Parrainage Civique de la Banlieue Ouest, qui aura lieu le 12 avril 2018 ;

D'autoriser l'achat de quatre billets au coût de 100 \$ chacun pour un total de 400 \$;

D'autoriser le remboursement des frais encourus par ces personnes relativement à leur participation à cette activité, conformément à la politique en vigueur ;

D'imputer les dépenses reliées à cette autorisation au poste budgétaire 02-111-00-311, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 18-10910 émis le 22 janvier 2018.

2018-085 AUTORISATION – PARTICIPATION – 50^e CONGRÈS ANNUEL DE LA CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (COMAQ)

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D'autoriser Me Jean-Denis Jacob, directeur des affaires juridiques et greffier, ainsi que madame Danielle Gutierrez, assistante greffière et secrétaire du conseil, à représenter la Ville de Pointe-Claire au 50^e Congrès annuel de la Corporation des officiers municipaux du Québec (COMAQ), qui aura lieu à Québec, du 23 au 25 mai 2018 ;

D'autoriser le remboursement des frais encourus par ces personnes à ce congrès, conformément à la politique en vigueur ;

D'imputer les dépenses reliées à cette autorisation aux postes budgétaires 02-141-00-313 et 02-141-00-361, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 17-10815 émis le 24 janvier 2018.

2018-086 AUTORISATION – PARTICIPATION – SALON DES TECHNOLOGIES ENVIRONNEMENTALES DU QUÉBEC

Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement

RÉSOLU : D'autoriser madame Emmanuelle Jobidon, coordonnatrice – Environnement et développement durable, à représenter la Ville de Pointe-Claire au Salon des technologies environnementales du Québec, organisé par Réseau Environnement, qui aura lieu à Québec, les 13 et 14 mars 2018 ;

D'autoriser le remboursement des frais encourus par cette personne relativement à sa participation à cette conférence, conformément à la politique en vigueur ;

D'imputer les dépenses reliées à cette autorisation au poste budgétaire 02-470-00-313, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 18-10869 émis le 23 janvier 2018.

2018-087 AUTORISATION – PRÉSENTATION D'UN PROJET AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES – PHASE IV

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D'autoriser la présentation du projet de passerelle en bois d'accessibilité universelle dans le parc naturel Terra-Cotta au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - Phase IV ;

DE confirmer l'engagement de la Ville de Pointe-Claire à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation et d'entretien du projet ;

DE désigner madame Emmanuelle Jobidon, coordonnatrice - Environnement et Développement durable, ou en son absence, monsieur Erik Rolland, directeur du service des Travaux publics, à signer et à soumettre au nom de la Ville de Pointe-Claire tous les documents relatifs au projet de passerelle en bois d'accessibilité universelle dans le parc naturel Terra-Cotta.

2018-088 AUTORISATION - DON D'UN ABONNEMENT DE PAGAYAGE LIBRE FAMILIAL

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Stainforth, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement D'autoriser le don d'un abonnement de pagayage libre familial dans le cadre de l'encan silencieux de la Saint-Valentin organisé par la Résidence de soins palliatifs de l'Ouest-de-l'Île.

2018-089 AUTORISATION – PRÉSENTATION AUPRÈS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMOT) – PROGRAMME PIQM – RENOUELEMENT DE CONDUITES

ATTENDU que la municipalité a pris connaissance du Guide sur le programme d'infrastructures Québec-Municipalités, janvier 2016 (PIQM).

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'autoriser la présentation auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec (MAMOT) de demandes d'aide financière (Programme PIQM – Renouvellement de conduites) ;

QUE la municipalité autorise la présentation des projets :

- 1) 18-050 – Réfection du boulevard Hymus, entre les avenues Manfred et Delmar ;

- 2) 17-020 – Reconstruction de l’avenue Labrosse, entre le boulevard Saint-Jean et le 205, avenue Labrosse ;
- 3) 17-036 – Reconstruction de l’avenue Hillcrest ;
- 4) 17-046 – Reconstruction des avenues Rodney et Vincennes, entre les avenues Belmont et Mount Pleasant ;

QUE la municipalité confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d’exploitation continue de ces projets ;

QUE dans le cadre d’un projet comportant des travaux de renouvellement de conduites de distribution d’eau potable ou de collecte des eaux usées, les travaux proposés sont recommandés comme prioritaires à court terme (horizon de 5 ans) au plan d’intervention approuvé par le Conseil municipal et le Ministère, à l’exception des conduites exemptées d’un tel plan (cas de vétusé manifeste) ;

D’autoriser Monsieur Benoît Fillion, Ing., planificateur – Ingénierie, Immeubles et Équipements collectifs à signer tout document nécessaire à cet effet pour et au nom de la Ville de Pointe-Claire.

2018-090 APPROPRIATION – SOMME REQUISE AFIN DE PERMETTRE LA CONCEPTION ET LA RÉALISATION DU PROJET DE STRUCTURES D’OMBRES DANS DEUX ESPACES VERTS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement D’approprier, à même le surplus non autrement affecté, une somme de 115 000 \$ afin de permettre la conception et la réalisation du projet de structures d’ombres dans deux espaces verts prévu au Programme triennal des dépenses d’immobilisations pour les années 2018-2019-2020.

2018-091 APPROPRIATION – SOMME REQUISE – ACHAT ET REMPLACEMENT DE BUTS DE SOCCER DANS DIVERS PARCS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan, Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement D’approprier, à même le fonds de roulement, une somme de 34 000 \$ pour le financement de certaines dépenses relatives à l’achat et au remplacement de buts de soccer dans divers parcs de la Ville de Pointe-Claire afin que les équipements sportifs respectent les normes de qualité de la Régie de sécurité dans les sports du Québec ;

D’autoriser le remboursement de cet emprunt au fonds de roulement, pour le montant de 34 000 \$ mentionné au premier alinéa.

2018-092 SOUTIEN FINANCIER – RÉSIDENCE DES SOINS PALLIATIFS DE L’OUEST-DE-L’ÎLE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb, Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement D’accorder un soutien financier au montant de 50 000 \$, sur une période de quatre (4) ans, soit 12 500 \$ pour chacune des années 2018, 2019, 2020 et 2021, à la Résidence de soins palliatifs de l’Ouest-de-l’Île ;

D’imputer cette dépense au poste budgétaire 02-701-51-979, tel qu’il appert du certificat du trésorier n° 18-10894 émis le 18 janvier 2018.

2018-093 AUTORISATION – DONATION DE DOCUMENTS USAGÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE POINTE-CLAIRE

Il est proposé par madame la conseillère Stainforth, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement

RÉSOLU : D'autoriser la donation de 15 000 documents usagés provenant des collections de la bibliothèque publique de Pointe-Claire au groupe de bénévoles « Les Amis de la Bibliothèque de Pointe-Claire » afin qu'ils soient vendus au public lors de deux ventes qui se tiendront à la bibliothèque au cours de l'année 2018 ;

D'indiquer que « Les Amis de la Bibliothèque » demeurera en possession des documents invendus et en sera responsable jusqu'à l'écoulement total.

2018-094 AUTORISATION – RENOUELEMENT DU MANDAT DE DEUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME POUR UNE PÉRIODE DE DEUX ANS

Le sujet concernant le renouvellement du mandat de deux membres du comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux ans est reporté à une prochaine séance.

2018-095 OCTROI D'UN CONTRAT – TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE L'ENTRÉE ÉLECTRIQUE DU PLATEAU SPORTIF (CENTRE AQUATIQUE/ARÉNAS)

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette, Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement D'octroyer un contrat pour les travaux de remplacement de l'entrée électrique du plateau sportif (Centre aquatique/Arénas) à « La Cie Électrique Britton Ltée » qui a présenté la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 790 771,61 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres BP170035 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-417-22-851, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 17-10808 émis le 18 décembre 2017.

2018-096 OCTROI D'UN CONTRAT – RÉAMÉNAGEMENT ET AJOUT DE NOUVEAUX MOBILIERS À LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D'octroyer un contrat pour le remplacement et l'ajout de nouveaux mobiliers à la bibliothèque centrale à « L'Archevêque et Rivest Ltée », qui a présenté la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 73 584 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres BP170045 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 03-920-16-041.

2018-097 OCTROI D'UN CONTRAT – ACHAT D'UNE NOUVELLE GÉNÉRATRICE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'octroyer un contrat pour l'achat d'une nouvelle génératrice à « Drumco Énergie Inc. », qui a présenté la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 535 849,04 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres BP180005 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-417-22-851, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 18-10909 émis le 25 janvier 2018.

2018-098 OCTROI D'UN CONTRAT – FOURNITURE ET LIVRAISON DE LIVRES EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

Il est proposé par madame la conseillère Homan, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement

RÉSOLU : D'octroyer un contrat pour la fourniture et la livraison de livres en français et en anglais pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 aux cinq librairies suivantes : « Livres Babar Inc. », « Librairie Clio », « Paragraphe », « Librairie Monet » et « Librairie Raffin », pour un montant total de 295 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres LP180005 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-702-30-671, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 17-10629 émis le 10 janvier 2018.

2018-099 OCTROI D'UN CONTRAT – RÉPARATION DE CLÔTURES ENDOMMAGÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement D'octroyer un contrat pour la réparation de clôtures endommagées sur le territoire de la Ville de Pointe-Claire à « Kevin Grenier », qui a présenté la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 52 445,85 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres TP170074 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-320-00-521, tel qu'il appert du certificat du trésorier 17-10696 émis le 22 janvier 2018 et conditionnel à l'approbation du budget 2018.

2018-100 OCTROI D'UN CONTRAT – FOURNITURE, LIVRAISON ET INSTALLATION DE DEUX BRISE-GLACES ROTATIFS POUR CHARGEURS SUR ROUES

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D'octroyer un contrat pour la fourniture, la livraison et l'installation de deux brise-glaces rotatifs GRYB pour chargeurs sur roues, avec l'option de deux grattes directionnelles, pour l'année 2018 à « J.René Lafond Inc. », qui a présenté la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 77 838,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres TP170082 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-823-20-725, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 18-10932 émis le 25 janvier 2018.

2018-101 OCTROYER UN CONTRAT – FOURNITURE ET LIVRAISON D'UN FORD TAURUS 2018

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'octroyer un contrat pour la fourniture et la livraison d'un Ford Taurus, neuf, de l'année 2018, de type sedan – AWD – Services spéciaux à « Fortier Auto (Montréal) Ltée », qui a présenté la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 33 922,22 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres TP170079 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 03-920-18-023, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 18-10877 émis le 25 janvier 2018.

2018-102 OCTROI D'UN CONTRAT – RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ISP-POLICE-POMPIER-COUR MUNICIPALE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement D'octroyer un contrat pour la réfection de la toiture du bâtiment de l'ISP-Police-Pompier-Cour municipale à « Toitures Léon Inc. », qui a présenté la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 735 288,12 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres BP170042 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-417-02-851.

2018-103 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT -
RECONSTRUCTION DU CHALET DE LA PISCINE DU
PARC KINSMEN

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'autoriser une modification au contrat intervenu entre la
Ville de Pointe-Claire et « Norgéreq Ltée » relativement à la
reconstruction du chalet de la piscine du parc Kinsmen, pour un
montant de 7 318,45 \$, taxes incluses ;

D'autoriser une majoration au contrat intervenu avec cette firme
faisant passer le montant total du contrat à la somme de
3 498 516,80 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-416-42-836, tel qu'il
appert du certificat du trésorier n° 18-10912 émis le 25 janvier 2018.

2018-104 OPTION DE RENOUVELLEMENT – FOURNITURE DE SERVICES
DE TRAVAUX D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES PISCINES
ET PATAUGEOIRES EXTÉRIEURES

Le sujet concernant l'option de renouvellement prévue au contrat avec
« Sodem Inc. », pour l'année 2018 concernant la fourniture de
services de travaux d'ouverture et de fermeture des piscines et
pataugeoires extérieures est reporté à une prochaine séance.

2018-105 OPTION DE RENOUVELLEMENT – FOURNITURE DE SERVICES
D'EXCAVATION PNEUMATIQUE POUR LE REMPLACEMENT DES
BOÎTES DE SERVICE ET DE VANNE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,
Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement
DE se prévaloir de l'option de procéder au renouvellement du contrat
octroyé, suite au lancement de l'appel d'offres TP160006, pour la
fourniture de services d'excavation pneumatique pour le
remplacement des boîtes de service et de vanne pour l'année 2018,
pour un montant de 49 772,68 \$, taxes incluses ;

D'approuver la dépense de 49 772,68 \$ pour le renouvellement du
contrat pour l'année 2018 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-413-01-527, tel qu'il
appert du certificat du trésorier n° 18-10885 émis le 24 janvier 2018.

2018-106 OPTION D'ACHAT – FOURNITURE ET LIVRAISON DE DEUX
VÉHICULES NEUFS, DE CATÉGORIE MULTI-SEGMENT DE
L'ANNÉE 2017 AVEC GYROPHARES

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Stainforth,
Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement
DE se prévaloir de l'option prévue en faveur de la
Ville de Pointe-Claire, en vertu des documents contractuels employés
lors de l'appel d'offres TP170030 suivant lequel un contrat initial a été
octroyé à la firme « Kia Élite Mont-Royal » pour la fourniture et la
livraison de dix (10) véhicules neufs, de catégorie multi-segment, de
l'année 2017 et de un (1) à cinq (5) véhicules identiques en achat
optionnel ; et

D'acheter deux véhicules neufs, de catégorie multi-segment, de
l'année 2017, avec gyrophares, pour un montant total de 46 581,52 \$,
taxes incluses, conformément aux documents contractuels ayant fait
l'objet de l'appel d'offres TP170030 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 33-020-18-013, tel qu'il
appert du certificat du trésorier n° 18-10890 émis le 25 janvier 2018.

2018-107 APPROBATION – CRITÈRES DE SÉLECTION – SERVICES PROFESSIONNELS CONCERNANT LA CONCEPTION DE STRUCTURES D'OMBRE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb, Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement D'approuver les critères de sélection devant être utilisés dans le cadre d'un appel d'offres devant être lancé pour la fourniture de services professionnels relatifs à la conception de structures d'ombre, tels que lesdits critères sont énoncés à la section « Description » du dossier décisionnel 18-320-10918 et suivant la pondération accordée à l'égard de chacun d'eux.

2018-108 APPROBATION – CRITÈRES DE SÉLECTION – SERVICES PROFESSIONNELS CONCERNANT L'ARPENTAGE DES RUES VISÉES PAR LE PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME DU VILLAGE DE POINTE-CLAIRE, INCLUANT UN ARPENTAGE 3D POUR LE CHEMIN DU BORD-DU-LAC-LAKESHORE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan, Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement D'approuver les critères de sélection devant être utilisés dans le cadre d'un appel d'offres devant être lancé pour la fourniture de services professionnels relatifs à la réalisation de l'arpentage des rues visées par le programme particulier d'urbanisme du Village de Pointe-Claire, incluant un arpentage 3D pour le chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore, tels que lesdits critères sont énoncés à la section « Description » du dossier décisionnel 18-320-10888 et suivant la pondération accordée à l'égard de chacun d'eux.

2018-109 APPROBATION – CRITÈRES DE SÉLECTION – SERVICES PROFESSIONNELS D'UN LABORATOIRE D'INSPECTION ET CONTRÔLE DE LA QUALITÉ POUR LA RÉFECTION DE PLUSIEURS TOITURES ENDOMMAGÉES

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan, Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement D'approuver les critères de sélection devant être utilisés dans le cadre d'un appel d'offres devant être lancé pour la fourniture de services professionnels concernant un laboratoire d'inspection et de contrôle de qualité pour la réfection de plusieurs toitures endommagées, tels que lesdits critères sont énoncés à la section « Description » du dossier décisionnel 18-319-10929 et suivant la pondération accordée à l'égard de chacun d'eux.

2018-110 DÉPÔT – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISIONS DÉLÉGUÉES POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2018

La liste des changements au personnel par décisions déléguées pour le mois de février 2018, telle que présentée par monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, est déposée et les membres du conseil en prennent acte.

2018-111 APPROBATION – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISIONS NON DÉLÉGUÉES AU 6 FÉVRIER 2018

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D'approuver la liste des changements au personnel par décisions non déléguées pour le 6 février 2018, telle que signée par monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général et par monsieur Vincent Proulx, planificateur – ressources humaines.

2018-112 APPROBATION – NOUVELLE STRUCTURE CSLDC, DIVISION AQUATIQUE, BUREAU ADMINISTRATIF ET RÉCRÉATION

Il est proposé par monsieur le conseiller Webb, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement

RÉSOLU : D'approuver, tel que proposé, les changements apportés à la structure du service Culture, Sports, Loisirs et Développement communautaire concernant la division aquatique, le bureau administratif, ainsi que celle de la récréation.

2018-113 **ADOPTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2871 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TARIFS EXIGIBLES POUR LE FINANCEMENT DE BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS OFFERTS PAR LA VILLE DE POINTE-CLAIRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018**

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'adopter un règlement modifiant le Règlement PC-2871 décrétant l'imposition des tarifs exigibles pour le financement de biens, services et activités offerts par la Ville de Pointe-Claire pour l'exercice financier 2018.

2018-114 **APPUI – CLUB DE YACHT DE POINTE-CLAIRE**

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D'appuyer le projet qui sera soumis par le Club de Yacht de Pointe-Claire en ce qui concerne le remplacement des quais, ce qui permettra à ce dernier de bénéficier d'une aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieure dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV.

2018-115 **AUTORISATION - PARTICIPATION – 25^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION ASSOCIAZIONE-ITALO-CANADESE DEL WEST-ISLAND INC.**

ATTENDU QU'il peut arriver que la nature exceptionnelle de certaines activités où un certain protocole exige la présence du conjoint des personnes appelées à représenter la municipalité lors d'une activité qui profite à cette dernière.

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D'autoriser monsieur le maire John Belvedere et son épouse, ou un autre membre du conseil dans l'impossibilité de cette dernière, à représenter la Ville de Pointe-Claire au Gala de la Saint-Valentin 2018 et au 25^e Anniversaire de la fondation de « l'Associazione Italo-Canadese Del West-Island Inc. », qui aura lieu à l'Hôtel Crown Plaza, à Ville Saint-Laurent, Québec, le 17 février 2018 ;

D'autoriser le remboursement des frais encourus par monsieur le maire Belvedere et son épouse relativement à leur participation à cet événement, conformément à la politique en vigueur.

2018-116 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement DE lever la séance à 20 h 39.

John Belvedere, Maire

Danielle Gutierrez, Assistante greffière